



# Communication aux parents

## Février 2015

École Saint-Louis

151, avenue Winthrop

Pointe-Claire, Québec

Tél. : 514 855-4205

direction.saint-louis@csmb.qc.ca



Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	2 Atelier d'ergothérapie (maternelle)	3	4	5	6 heure du conte (maternelle)	7 Volleyball à Dorval (élèves ciblés)
	Semaine des enseignants: je vous invite à prendre le temps de leur dire « merci! » pour le travail fantastique fait auprès de vos enfants.					
8	9 Atelier d'ergothérapie (1ère année)	10 Atelier sur les Incas et la Nouvelle-France (3e et 4e années)	11 Activité « rencontre d'un auteur » (602)	12	13 Journée pédagogique (SDG ouvert pour les élèves inscrits) Hockey Cosom (élèves ciblés)	14
						
15	16 Atelier d'ergothérapie (maternelle)	17	18 Animation scientifique « prof Dino » (2e année)	19 Dîner pizza Junior	20 Dîner pizza Senior	21
	Semaine de la persévérance scolaire: ensemble, prenons le temps de souligner les efforts de votre enfant.					
						
22	23 Remise du Bulletin  Atelier d'ergothérapie (1ère année)	24	25	26 Soirée de rencontres de parents (parents invités)	27 Journée pédagogique (SDG ouvert pour les élèves inscrits)	28
						



Message de l'OPP: l'équipe de l'OPP souhaite à nos enseignants une belle semaine des enseignantes et des enseignants. Merci pour le travail exceptionnel fait auprès de nos enfants tout au long de l'année scolaire!

Parascolaire: selon les activités auxquelles votre enfant est inscrit, nous vous rappelons que le début des activités se fera le 10, 12 ou 20 février.

Service de garde: assurez-vous d'inscrire votre enfants aux journées pédagogiques si vous avez besoin du service. En retournant le formulaire rempli dans la boîte à lunch de votre enfant, le message se rendra bien. En cas de doute, n'hésitez pas à contacter Mme Cann, la technicienne du service de garde. Les relevés fiscaux seront remis à votre enfant par son enseignant(e) avant le 26 février.

Les retards sont fréquents; je vous demande de prévoir le temps nécessaire pour vous assurer que votre enfant respecte le code de vie de l'école. Merci de nous appuyer dans cette démarche.